

## PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL L'ESSENTIEL DU DIAGNOSTIC réalisé en septembre 2023

### L'AGRICULTURE ET L'ALIMENTATION SUR LA COMMUNAUTE URBAINE D'ARRAS

La Communauté Urbaine d'Arras (CUA) compte **46 communes** pour un total de 108 712 habitants (2019) dont un peu plus de la moitié vit en milieu rural.

Une forte identité culinaire avec des **produits phares** : l'andouillette d'Arras, les chicons, la bière et les frites, marqueurs de l'identité et de la gastronomie de l'arrageois.

**Géologiquement** parlant, le territoire est principalement couvert par des sols limoneux, riches et fertiles pour l'agriculture, avec néanmoins une fragilité à l'érosion et aux mouvements de terrain. Parcouru par un réseau hydrographique dense, le territoire est également concerné par des risques de coulées de boues et d'inondation, notamment par remontées de nappe.

Le territoire s'étend sur 30 800 hectares, dont 70% sont occupés par l'agriculture. **253 exploitations agricoles** + 267 exploitations extérieures qui cultivent sur la CUA. Comme l'ensemble du territoire national :

- Le territoire de la CUA connaît un phénomène de concentration des terres sur un nombre plus réduit d'exploitations : celui-ci a été divisé par 3 en 30 ans. Sur la même période, la SAU (Surface Agricole Utile) moyenne par exploitation a été multipliée par 2
- Plus de la moitié des chefs d'exploitation ont plus de 50 ans dont ¼ ont plus de 60 ans.

**L'emploi** sur la CUA est majoritairement tertiaire (82%). Ceux du secteur agricole comptent pour seulement 1%. Néanmoins, de nombreux opérateurs en lien avec les activités agricoles sont présents avec 7 590 actifs (790 directs – 1/3 de chefs d'exploitation et 2/3 de salariés agricoles - et 6 800 indirects - industries agroalimentaires, filières lait, céréales et fruits & légumes). En plus de ces industries de transformation, le territoire compte également des entreprises de collecte et négoce, marché du frais, recherche et développement et organismes agricoles et para-agricoles.

Le territoire est **majoritairement tourné vers les grandes cultures** et les cultures industrielles. Sont produits des céréales (essentiellement destinées aux entreprises de transformation et/ou à l'export), oléagineux, lin et productions destinées à l'industrie (pommes de terre – 15% de la SAU, betteraves sucrières – 15% de la SAU, légumes de plein champs – petits pois, carottes, poireaux, choux fleur, oignons, endives, haricots verts, etc.). De nombreuses productions font l'objet de contrats de culture avec les industriels via un cahier des charges.

Les surfaces dédiées aux grandes cultures représentent 90% de la SAU tandis que les surfaces destinées aux **activités d'élevage** représentent 10% de la SAU (5% prairies et 5% cultures fourragères) contre 28% à l'échelle du Nord et du Pas-de-Calais. Cependant, des exploitations d'élevage sont présentes sur quasiment toutes les communes. La CUA compte 6 500 têtes de bovins (élevages bovins lait et viande – 1/3 des exploitations), 7 000 porcs sur 7 élevages. Enfin, 8 exploitations élèvent des volailles, la moitié pour la viande et l'autre moitié pour la production d'œufs.

Quelques **activités particulières** à souligner : un élevage d'escargots bio plein air à Hénin sur Cojeul, 2 structures d'élevage piscicole à Etrun et Anzin Saint Aubin, 5 (micro) brasseries.

4% des exploitations sont certifiées en **agriculture biologique**, soit 10 exploitations (moyenne régionale de 5,1% et nationale de 10,3%).

33 exploitations sont répertoriées dans l'annuaire des **points de vente** directe réalisé en 2024, avec des productions variées.

Les activités d'**accueil à la ferme** sont peu développées (quelques exploitations).

La **transformation à la ferme** est réalisée dans 18 exploitations (viande, produits laitiers et fruits & légumes).

Concernant la **restauration hors domicile**, l'ensemble des communes étant en gestion concédée, le lien avec les fournisseurs passe par les sociétés de restauration. Quelques producteurs livrent des collèges et lycées qui sont principalement en régie directe.

**L'accès à une alimentation de qualité et en quantité suffisante** est un droit fondamental pour tous, mais il est pourtant loin d'être une réalité pour tous. Les associations de l'aide alimentaire observent une véritable dégradation de l'accès à l'alimentation de certains publics : d'une part les publics fragiles « connus » comme les personnes âgées et les foyers précaires, d'autre part l'apparition de nouveaux publics comme les « travailleurs pauvres » et les étudiants. La Communauté Urbaine d'Arras est l'un des territoires de la Région avec les revenus les plus élevés, cependant l'intercommunalité compte de fortes disparités : d'un autre côté, le taux de pauvreté atteint par exemple 15,7% quand le chiffre national est de 14,1%.

Des tensions sont à anticiper à long terme sur la **ressource en eau** en termes de qualité et de quantité. Le contexte climatique influe sur la quantité disponible face à des besoins en augmentation (multiplication des demandes de forages agricoles et augmentation estimée à 30% des prélèvements en eau potable d'ici 2040).

En matière de **santé**, on note une forte prévalence de l'obésité et des troubles nutritionnels. Sur la CUA, plusieurs dispositifs existent pour prévenir et accompagner les personnes souffrant de ces affections : le Contrat local de santé et le Contrat local de santé mentale qui contiennent un axe autour de l'alimentation, notamment des plus jeunes et des personnes âgées. Aussi, le Centre hospitalier d'Arras dispose d'une unité de nutrition et dispense des temps de sensibilisation dans les écoles primaires en partenariat avec la Communauté Urbaine d'Arras.